

PharmaNews

Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma

On ne change pas
une équipe
qui perd !



On ne change pas une équipe qui perd!

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les patients de Bretagne, de Corse, d'Occitanie et du Centre-Val de Loire peuvent désormais consulter leur pharmacien pour certains «petits maux». Ces pathologies, qui incluent les angines, les conjonctivites, la varicelle, les piqûres de tiques ou encore les cystites, peuvent être diagnostiquées et traitées par le pharmacien après un questionnaire confidentiel d'un quart d'heure.

Cette initiative, qui a débuté en Bretagne en 2021 suite à une demande de l'Agence régionale de santé (ARS), vise à décongestionner les cabinets médicaux et les services d'urgence. Elle simplifie la vie des patients en leur permettant d'obtenir des soins plus rapidement et facilement. De plus, elle offre aux pharmaciens l'opportunité de proposer de nouveaux services et de développer de nouvelles compétences. Cette expérience, très bien accueillie par les patients, pourrait être rapidement étendue à l'ensemble du territoire français.

Comme souligné lors de la 24^e édition de la Journée pharmaceutique internationale de Casablanca

(JPIC), qui s'est déroulée samedi dernier, la pratique officinale évolue actuellement en Europe. En France, où les pharmaciens ont été investis de nombreuses missions de santé publique visant à améliorer la prise en charge des malades, ces professionnels assurent l'accompagnement des patients asthmatiques, sous anticoagulants, polymédiqués ou sous anti-cancéreux. Ils mènent également des entretiens courts destinés à la femme enceinte et pratiquent le dépistage d'angine, du cancer colorectal, des cystites et de la Covid-19. Grâce à l'implication des pharmaciens et des infirmiers, la France a pu également améliorer la couverture vaccinale de sa population.

Pour effectuer ces missions, les pharmaciens perçoivent des indemnités qui viennent s'ajouter aux honoraires de dispensation, rémunérant l'acte pharmaceutique. Ces honoraires sont en vigueur dans la plupart des pays européens. Ils couvrent la délivrance des médicaments, l'analyse pharmaceutique de l'ordonnance médicale, la préparation éventuelle des doses à administrer, ainsi que la mise à disposition des



informations et conseils nécessaires au bon usage des médicaments.

En plus de la marge sur les médicaments, le pharmacien français perçoit un honoraire d'ordonnance, un honoraire en fonction du conditionnement (mensuel ou trimestriel), un honoraire pour les ordonnances complexes, un honoraire pour les ordonnances comportant des médicaments spécifiques, et des honoraires supplémentaires pour les enfants de moins de 3 ans ou les adultes de plus de 70 ans. À cela, il faut ajouter des indemnités et des honoraires de garde.

Ce modèle de rémunération répond à deux impératifs : d'une part, il rémunère le pharmacien en fonction de sa contribution à la prise en charge du patient et, d'autre part, il permet de

désensibiliser l'économie de la pharmacie des baisses inéluctables des prix des médicaments. Les autres pays européens, notamment la Belgique, dont le modèle a été aussi présenté lors de la JPIC, connaissent une évolution du rôle du pharmacien qui se positionne, de plus en plus, comme un acteur indispensable dans le parcours de soins.

Au Maroc, on assiste à une stagnation de la profession depuis trois décennies. Bien que le pharmacien, point d'entrée du système de santé, joue un rôle essentiel dans la prise en charge des maladies bénignes, son rôle n'est malheureusement pas valorisé. Les spécificités marocaines et le contexte socio-économique nécessitent une révision des textes

régissant la dispensation des médicaments pour permettre aux pharmaciens de prendre en charge certaines maladies bénignes en toute légalité.

Le pharmacien marocain peut être formé pour vacciner et améliorer la couverture vaccinale, notamment contre la grippe. On peut également mettre en place des entretiens pharmaceutiques pour une meilleure prise en charge de certaines maladies chroniques.

Malheureusement, les conditions ne sont pas réunies pour faire évoluer la pharmacie marocaine. D'une part, l'administration accorde moins d'importance à l'évolution des pratiques officinales et du modèle économique des pharmacies qu'aux autres chantiers dont

elle a la charge. Et d'autre part, privés de ses Conseils de l'Ordre, aucun chantier visant à faire évoluer la pratique officinale ne peut être entrepris.

Aussi, sans changement de modèle économique de la pharmacie, ses difficultés économiques continueront à s'aggraver. La rémunération du pharmacien marocain, basée exclusivement sur deux marges et deux forfaits insignifiants, provoque une paupérisation qui s'accroîtra avec les baisses des prix des médicaments à venir.

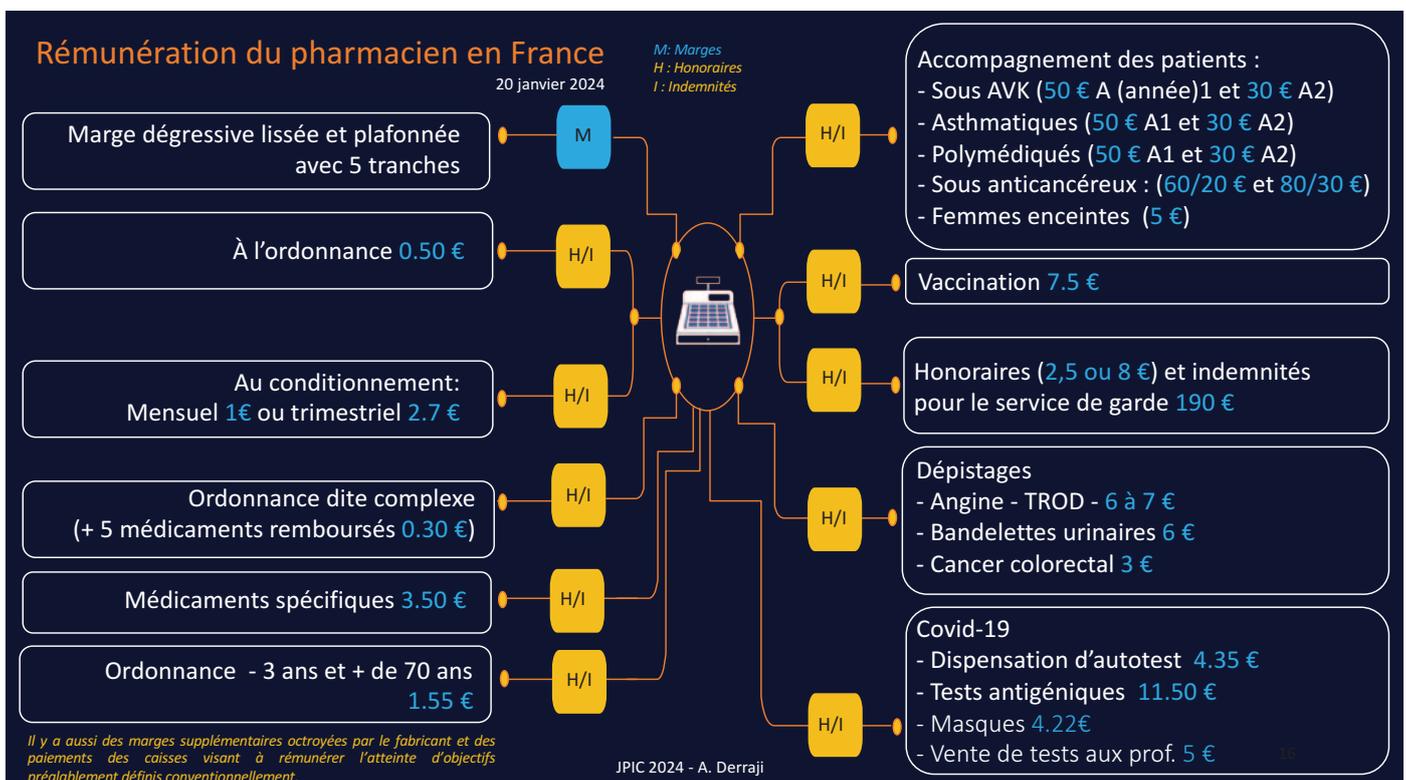


schéma extrait de la présentation : «Rémunération du pharmacien :au Maroc : faut-il changer de modèle économique ?»
Abderrahim Derraji - JPIC 2024

REVUE DE PRESSE

La FDA ajoute un «avertissement encadré» pour Prolia

La Food and Drug Administration (FDA) a ajouté un «avertissement encadré» à Prolia, un médicament du laboratoire Amgen indiqué pour traiter la perte osseuse.

Cet avertissement, qui est le plus strict que la FDA puisse émettre, indique que Prolia peut provoquer une baisse du taux de calcium sanguin chez les patients atteints d'une maladie rénale chronique avancée, en particulier ceux qui sont sous dialyse.

La FDA a examiné 25 cas de taux de calcium très bas chez des patients traités par Prolia. Dans certains cas, ces taux ont été suffisamment bas pour compromettre le pronostic vital ou entraîner des lésions graves.

Prolia agit en inhibant l'action d'une hormone qui déminéralise les os. Cet effet peut être particulièrement dangereux pour les patients atteints d'une maladie rénale chronique avancée, car ces patients ont déjà un taux de calcium bas.

Par conséquent, les patients atteints d'une maladie rénale chronique avancée qui sont traités par Prolia doivent être surveillés de près pour éviter une baisse du taux de calcium sanguin. La FDA recommande également à ces patients de discuter avec leur médecin des bénéfices et des risques de ce traitement avant de le prendre.

Source : <https://www.boursorama.com>



Opiïdes: les nitazènes inquiètent

L'Association française des centres d'addictovigilance tire la sonnette d'alarme au sujet de l'émergence en France d'opioïdes de synthèse de la famille des nitazènes. Ces opioïdes, très puissants, font craindre un risque élevé d'overdose.

Les nitazènes sont des opioïdes synthétiques qui ont été développés dans les années 1950, mais qui ont été rapidement abandonnés en raison de leur toxicité et de leur potentiel d'abus. Au printemps 2023, ces produits ont réapparu en France. Des cas d'intoxications graves, parfois mortelles, ont été signalés, notamment en Occitanie et à l'île de la Réunion.

La puissance de ces molécules est particulièrement préoccupante. Certains de ces produits sont environ 500 fois plus puissants que la morphine et ne sont pas détectables par les tests urinaires classiques, ce qui rend difficile l'identification des surdosages.

Face à la gravité des surdosages, un appel immédiat aux secours et une prise en charge hospitalière sont indispensables. Dans certains cas, la dose de naloxone doit être supérieure à celle utilisée en cas de surdose par héroïne ou par morphine, nécessitant parfois des administrations répétées.

Source : <https://www.leprogres.fr>

Processa lance un essai de phase 2 pour un nouveau traitement contre le cancer du sein

La société Processa Pharmaceuticals a annoncé son intention de lancer un essai clinique de phase 2 pour sa nouvelle génération de capécitabine (NGC-Cap) dans le traitement du cancer du sein avancé ou métastatique.

Cet essai devrait débuter au troisième trimestre 2024 et sera mené chez 150 patientes afin d'évaluer l'efficacité et la sécurité de NGC-Cap par rapport au traitement standard.

NGC-Cap est une thérapie combinée qui comprend le PCS6422, un inhibiteur de l'enzyme dihydropyrimidine déshydrogénase (DPD), et des doses plus faibles de capécitabine. Le traitement est conçu pour réduire les effets secondaires et améliorer la distribution des molécules actives anticancéreuses dans les cellules cancéreuses.

L'essai de phase 2 de Processa est une étape importante dans le développement de NGC-Cap comme traitement potentiel du cancer du sein. Si l'essai s'avère concluant, il pourrait ouvrir la voie à une approbation de la FDA pour NGC-Cap.

Source : <https://fr.investing.com>



AFRIC-PHAR

COSAPAT 50 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Lacosamide
Classe thérapeutique : Antiépileptiques, autres antiépileptiques
 Boite de 14 - PPV: 49.10 dhs
 Boite de 28 - PPV: 92.00 dhs
 Boite de 56 - PPV: 164.40 dhs

COSAPAT 150 MG, Comprimé pelliculé

Boite de 14 - PPV: 111.90 dhs
 Boite de 28 - PPV: 218.00 dhs
 Boite de 56 - PPV: 351.00 dhs

COSAPAT 200 MG, Comprimé pelliculé

Boite de 14 - PPV: 137.50 dhs
 Boite de 28 - PPV: 267.00 dhs
 Boite de 56 - PPV: 449.00 dhs

CIPLA

ASTHALIN 100 µg / dose, Suspension pour inhalation en flacon pressurisé

Présentation : Flacon de 200 doses
Composition : Salbutamol
Classe thérapeutique : Antiasthmatique, bêta-2-sympathomimétique
 PPV : 37 dhs

COOPER PHARMA

VALMEP 5 MG / 160 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 30
Composition : Amlodipine | Valsartan
Classe thérapeutique : Antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II avec inhibiteur calcique
 PPV : 164.60 dhs

VALMEP 5 MG / 80 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 30
Composition : Amlodipine | Valsartan
Classe thérapeutique : Antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II avec inhibiteur calcique
 PPV : 135.00 dhs

VALMEP 10 MG / 160 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 30
Composition : Amlodipine | Valsartan
Classe thérapeutique : Antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II avec inhibiteur calcique
 PPV : 164.60 dhs

LAPROPHAN

YRIAS 5 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Desloratadine
Classe thérapeutique : Antihistaminiques H1
Présentation : Boite de 7
 PPV : 21.60 dhs

Présentation : Boite de 15
 PPV : 40.70 dhs

Présentation : Boite de 30
 PPV : 78.60 dhs

YRIAS 0.50 MG / ML, Solution buvable

Composition : Desloratadine
Classe thérapeutique : Antihistaminiques H1
Présentation : Flacon de 60 ML
 PPV : 25 dhs

Présentation : Flacon de 150 ML
 PPV : 54 dhs

ZENITHPHARMA

KÉTINE , Comprimé à libération prolongée

Composition : Quétiapine
Classe thérapeutique : Neuroleptique atypique

Dosage : 50 MG
 Boite de 10 - PPV: 28.90 dhs
 Boite de 30 - PPV: 62.90 dhs

Dosage : 150 MG
 Boite de 10 - PPV: 71.10 dhs

Dosage : 200 MG
 Boite de 10 - PPV: 86.10 dhs
 Boite de 30 - PPV: 175.00 dhs

Dosage : 300 MG
 Boite de 10 - PPV: 118.00 dhs
 Boite de 30 - PPV: 258.00 dhs

Dosage : 400 MG
 Boite de 10 - PPV: 158.20 dhs
 Boite de 30 - PPV: 349.00 dhs

DATE À RETENIR



MED EXPO

LE SALON MÉDITERRANÉEN
RÉFÉRENCE DE L'OFFICINE

3^{ÈME} ÉDITION

LE PHARMACIEN FACE
AUX ADDICTIONS !

ROYAL TULIP
CITY TANGER

26-27 JANVIER 2024

Installer
SIGMAPHARM

ANDROID APP ON
Google play

Download on the
App Store

ÉVÈNEMENT

SIGMA
Pharm



ENSEMBLE, POUR UN AVENIR
SANS ADDICTIONS!

PROGRAMME

- Vendredi 26 janvier 2024

- 15h30 Séance inaugurale:

- Allocution d'ouverture
Dr. Noureddine SALAMI - *Président Sigma Pharm*
- Mot du Ministère de La Santé et de la Protection Sociale
- Mot de la Fédération Internationale Pharmaceutique
Dr. Prosper HIAG - *Vice Président FIP*
- Mot du **Dr. Hamza GUEDIRA** - *Président du CNOP*
- Mot du **Dr. Koundé Innocent KPETO** - *Ex Président de l'Ordre National des Pharmaciens du Togo*
- Mot de **Mr Abdellatif AFILAL** - *Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, et de Services de la Région Tanger-Tétouan-Al Houceïma*
- Mot du **Pr. Samir AHID** - *Doyen de la Faculté de la Pharmacie, Université Euro Med - Fès*

- 17h00 Panel 1

“Conduites addictives et politiques publiques : Etat des Lieux et Perspectives”

*Ministère de la Santé et de la Protection Sociale - **Dr. Amrani Houda**
Parquet Général - **Abdessamad El Mahiaoui**
Dr. Abderrahim DERRAJI - *Fondateur du Site “Pharmacie.ma”*
Dr. Jamal MAATOUK - *Professeur Universitaire, Conseiller Juridique*
Modérateur : Dr. Hicham CHTAIBI - *Membre Sigma Pharm**



ENSEMBLE, POUR UN AVENIR SANS ADDICTIONS!

- Samedi 27 janvier 2024

- 09h30 Panel 2

Addictions et maladies mentales, quel lien?
Pr. Hassan KISRA – Professeur en Psychiatrie au CHU ARRAZI SALÉ
Pr. Afaf LAMZOURI – Cheffe de Service Génétique médical au CHU de Tanger
Pr. Karim OLDIM – Président de la Société Marocaine de Génétique Médicale
Modératrice : Dr. Meryem CHEKKOURY IDRISSE – Membre Sigma Pharm

- 11h00 Panel 3

“Médicaments de la douleur et addictions”
Pr. Rachid BELEFKIH – Chef de Service de Neurologie au CHU de Tanger
Pr. Fatima EL OMARI – Présidente de l'Association Marocaine d'Addictologie, Psychiatre et Cheffe de Service d'Addictologie à l'Hôpital Razi de Salé.
Pr. Adil AMMORI – Chef de Service de Psychiatrie, CHU MOHAMMED VI, Tanger
Modérateur : Dr. Meryem BENLAMLIH – Membre Sigma Pharm

- 15h00 Panel 4

“Les addictions aux substances non médicamenteuses”
Pr. Hanane CHAOUI – Responsable du Département du Toxicovigilance au Centre Antipoison
Dr. Asmae ABKARI – Analiste, Centre Antipoison et de Pharmacovigilance.
Dr. Wafae CHADLI BRITEL – Psychologue
Modérateur : Dr. Mohammed CHAWKI TAZI – Membre Sigma Pharm

- 17h00 Panel 5

“Le pharmacien et psychotropes: usage, mésusage et réglementation”
Ministère de la santé et de la Protection Sociale – DMP
Parquet général – Abdessamad El Mahiaoui
Dr. Mohammed LAGHDEF EL GHAOUTI – Ex Président UPA
Dr. Abdelkarim ZALIM – Pharmacien Consultant
Dr. Abdellah BOUANOU – Parlementaire
Modérateur : Dr. Ahmed IKBAL HALOUI – Membre Sigma Pharm

- 18h30 Recommandations

- 19h15 Cérémonies des hommages et Animation Artistique et Clôture.



ENSEMBLE, POUR UN AVENIR
SANS ADDICTIONS!

ATELIERS

- **SAMEDI 27 janvier 2024**

- **10h00 Atelier 1**

Hygiène du Nouveau Né et Nourisson.
Pr. Fatimzohra fatouaki, *Dermatologue à Casablanca*
Modératrice : Dr. Imane HAZITI - Membre Sigma Pharm

- **11h30 Atelier 2**

**Antidépresseurs : Consommation au Maroc
et Soins Pharmaceutiques**
Pr. Youssef KHYATI - *Professeur Agrégé de Pharmacie Galénique
et de Pharmacotechnie*
Pr. Adnane BENMOUSSA - *Professeur Agrégé en Chimie Thérapeutique*
Modérateur : Dr. Jawad GHALIBI - Membre Sigma Pharm

- **15h00 Atelier 3**

**Optimiser ses Achats et son Stock - Bonnes Pratiques
& Gestion de l'Annulation de la TVA**
Ing. Ouassim BERNOUSSI - *Ingénieur Polytechnicien*
Modérateur : Dr. Abdeljalil BOUTALEB - Membre Sigma Pharm

- **16h30 Atelier 4**

Les urgences en ophtalmologie
Dr. Tarik EL ALLOUSSI, *Ophtalmologue à RABAT*
Modérateur : Dr. Bechar AGOUMI - Membre Sigma Pharm